

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE – FORMATIONS TANDEM

Vous devez avoir lu nos Conditions Générales de Vente avant de retourner votre bulletin d'inscription.

1. Désignation

L'association Tandem possède un organisme de formation professionnelle, dont le siège administratif est situé au 1 rue Racine, 83000 Toulon.

Seront désignés par :

- Client : toute personne physique ou morale passant commande d'une formation auprès de Tandem
- Stagiaire : toute personne physique participant à une formation
- CGV : les conditions générales de vente ici détaillées
- OPCO : les opérateurs de compétence agréés qui ont pour missions de « *financer l'apprentissage, d'aider les branches à construire les certifications professionnelles et d'accompagner les PME pour définir leurs besoins en formation* » (Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion).

2. Objet et champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente encadrent les prestations de formation réalisées par Tandem pour le compte de ses clients. Toute commande de formation implique l'acceptation sans réserve des Conditions Générales de Vente ici détaillées. Ces conditions prévalent sur tout autre document, en particulier sur toutes conditions générales d'achat des clients.

3. Modalités d'inscription

L'inscription se fait sur demande. Pour assurer la qualité des formations, l'effectif est limité. Les inscriptions sont donc prises en compte dans leur ordre d'arrivée.

Pour chaque demande d'inscription, Tandem transmet un devis et un programme de formation au client.

Pour que l'inscription soit effective, le client est tenu de :

- Retourner le devis daté, signé et tamponné avec la mention « Bon pour accord »
- Compléter un questionnaire de renseignement et de positionnement
- S'assurer de pouvoir obtenir le financement de la formation demandée.

L'inscription est soumise à la recevabilité pédagogique et financière du client (dossier complet, prérequis, conditions d'admission, accord de prise en charge, etc.) et si nécessaire, à l'ordre chronologique des inscriptions.

Après validation de son inscription, le client reçoit une convention et un programme de formation. L'inscription est considérée comme définitive à réception de la convention, du contrat ou du bon de commande signé.

4. Prix et modalités de règlement

En cas de prise en charge de la formation par un organisme tiers (OPCO, Pôle Emploi, etc.), il appartient au client de s'assurer de la possibilité de financement et d'en faire la demande avant le début de la formation. Si l'accord de prise en charge n'est pas parvenu à Tandem avant le début de la formation, l'intégralité des coûts de formation sera facturée au client. Il appartient au client de réaliser les démarches afin d'obtenir les documents attestant de cette prise en charge. Dans le cas d'un financement partiel par un organisme tiers, la part non prise en charge sera facturée directement au client.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE – FORMATIONS TANDEM

Tous les prix sont en euros (€) et indiqués en net de taxes, Tandem n'étant pas assujettie à la TVA en application de l'article 256 du Code Général des Impôts. Ces prix comprennent la session de formation et le support pédagogique. Les frais de repas, transport et logement, ainsi que pour certaines formations du matériels spécifiques (EPI, ordinateur portable, logiciels spécifiques requis pour le travail personnel, etc.) restent à la charge du client.

Le règlement doit être effectué au comptant, à réception de la facture par chèque à l'ordre de Tandem ou par virement bancaire, sauf conditions spécifiques formalisées avant le début de la formation. Conformément aux lois du 07 août 2008 et du 22 mars 2012, le paiement tardif d'une facture pourra entraîner l'application de pénalités de retard d'un montant égal à 3 fois le taux d'intérêt l'égal augmentées d'une somme forfaitaire de 40 euros au titre des frais de recouvrement (Article L441-6 du Code de Commerce).

5. Documents de formation

Personnes morales : Tandem transmet au client une convention simplifiée de formation professionnelle, en double exemplaire. Le client s'engage à retourner dans les plus brefs délais un exemplaire signé et tamponné.

Personnes physiques : Tandem transmet au client une convention individuelle simplifiée de formation professionnelle en double exemplaire. Le client s'engage à retourner dans les plus brefs délais un exemplaire signé.

Tandem adresse par mail au client une convocation ainsi que les informations pratiques, 15 jours avant le début de la session de formation.

En début de formation, Tandem transmet au client un support pédagogique (généralement sur clé USB).

Une facture est établie et transmise après réalisation de l'action de formation.

Tandem transmet au client et/ou à l'OPCO dont il dépend une attestation de présence en formation.

Tandem remet une attestation de formation aux stagiaires à l'issue de chaque formation.

6. Conditions de report et d'annulation d'une session de formation

A l'initiative de l'organisme de formation :

Tandem se réserve la possibilité, si des circonstances indépendantes de sa volonté l'y obligent, notamment en cas d'insuffisance de participants ou en cas de force majeure, de reporter ou d'annuler la formation jusqu'à 15 jours calendaires avant la date de début prévue. Dans ce cas, Tandem en informe par mail chaque client et rembourse le paiement effectué sans autre indemnité.

Si cela permet de maintenir l'action de formation à la date prévue, il est convenu que Tandem se réserve le droit d'en modifier notamment le contenu, le programme et le(s) intervenant(s). Dans ce cas, Tandem en informe par mail chaque client.

A l'initiative du stagiaire :

Une demande écrite d'annulation ou de report de participation à une formation peut être effectuée par le client, à condition qu'elle soit adressée à l'organisme de formation par courrier postal : TANDEM (BP 5210 - 83 095 TOULON CEDEX) ou par courriel à : administration@tandem83.com ou assistant.formation@tandem83.com dans un délai de 15 jours ouvrés avant la date de la formation. Dans ce cas, le client devra verser des frais de désistement d'un montant égal à 30 % du prix de la prestation.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE – FORMATIONS TANDEM

En cas de demande d'annulation ou de report survenues dans un délai inférieur à 15 jours ouvrés avant le début de la formation, le client devra verser des frais de désistement à hauteur de :

- 50 % du prix total de la formation, en cas de résiliation dans un délai compris entre 14 et 4 jours ouvrés,
- 100 % du prix total de la formation, en cas de résiliation dans un délai inférieur ou égal à 3 jours ouvrés,

Toute formation commencée et interrompue, sauf cas de force majeure, est également due dans son intégralité.

Toute annulation ou départ anticipé, quel qu'en soit le motif, doit être communiqué rapidement par écrit à Tandem, qui en accusera réception.

7. Formation dans les locaux du client

Si la formation est réalisée dans les locaux du client, ce dernier s'engage à ce que ceux-ci, ainsi que l'équipement et le matériel mis à la disposition de Tandem soient conformes à la réglementation en vigueur au premier jour de la formation.

Tandem s'engage à contracter une assurance couvrant sa Responsabilité Civile et les différents risques susceptibles d'engager sa responsabilité.

Le client s'engage à se garantir contre les éventuels risques, accidents ou incidents qu'il ferait encourir aux personnels de Tandem.

8. Dispositions diverses

Tandem s'autorise à faire intervenir le(s) sous-traitant(s) de son choix, que ce soit pour des raisons de technicité, de disponibilité ou de lieu d'intervention.

Le formateur se réserve le droit, après accord de Tandem, de modifier le contenu de la formation au regard de l'actualité, de la dynamique et du niveau du groupe notamment. Les contenus des programmes figurant sur les fiches de présentation ne sont ainsi fournis qu'à titre indicatif.

Le client, après en avoir pris connaissance, s'engage à respecter le Règlement intérieur de Tandem et du lieu de formation, le cas échéant.

Si certaines des dispositions des présentes conditions générales de vente étaient déclarées nulles ou inapplicables au regard d'une règle de droit en vigueur ou d'une décision définitive d'une juridiction compétente, elles seront alors réputées non écrites mais les autres dispositions n'en garderont pas moins toute leur force et leur portée.

9. Propriété intellectuelle et droits d'auteurs

Les supports de formation fournis par Tandem lors des sessions de formation constituent des œuvres originales et sont donc protégés par la propriété intellectuelle et le droit d'auteur, et ce, qu'elle qu'en soit la forme (papier, numérique, électronique, etc.).

Leur reproduction, partielle ou totale est interdite sans l'accord de Tandem.

Le client s'engage à ne pas utiliser, transmettre et reproduire ces documents, même partiellement, en vue de l'organisation ou de l'animation de formations.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE – FORMATIONS TANDEM

10. Informatique et libertés

Les informations à caractère personnel communiquées par le client lors de son inscription sont utiles pour le traitement de son dossier ainsi que pour la constitution d'un fichier clientèle pour des prospections commerciales, en respect du RGPD : <https://www.cnil.fr/fr/reglement-europeen-protection-donnees>

Suivant la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, le client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition des données personnelles le concernant. Pour exercer ce droit, le client adresse un mail à administration@tandem83.com ou un courrier postal : TANDEM (BP 5210 - 83 095 TOULON CEDEX).

Tandem s'engage à appliquer les mesures administratives, physiques et techniques appropriées pour préserver la sécurité, la confidentialité et l'intégrité des données du client. Elle s'interdit de divulguer les données du client, sauf en cas de contrainte légale.

11. Loi applicable et attribution de juridiction

Les Conditions Générales de Vente ici détaillées sont encadrées par la loi française.

En cas de litige portant sur l'exécution ou l'interprétation de ces dernières, les parties s'engagent à rechercher toutes les voies de conciliation amiable avant de s'en remettre à l'appréciation des tribunaux compétents.